



Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1		u module		pratique 1	2025-2026
	Code T.TS.SO352	2.FP1EE.F.25	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS	S □ EMBA □ DAS □ CAS	☐ Autres
	module a	d'approfondissement	Caractéristique ▼ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle □ semestre de printemps □ semestre d'automne □ module sur 2 semestres automne et printemps □ Autres
2	Organisatio				
	Crédits EC	TS *	Langue ☐ allemand ☑ français	☐ anglais	
	Promotion E	E 2024			
	Semestres 1	1-4			
		27 crédits ECTS leux parties :			
		la partie "terrain" réalisée dans un lieu de formation pratique qui équivaut à 24 crédits ECTS			
		la partie "intégration" réalisée en école et la validation de la supervision qui équivaut à 3 crédits ECTS			
3	avoir su	lidé le(s) module(s) ivi le(s) module(s) prérequis			

Autres prérequis

1 /6 09.07.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les étudiant-e-s au terme de leur première période de formation pratique (FP1) développent l'ensemble des 8 compétences du Plan d'études cadre (PEC20). Pour chaque compétence, un niveau **d'exigences** relatif à la formation pratique spécifique est attendu. (Cf. matrice des compétences pour la formation pratique du BATS)

Objectifs généraux d'apprentissage incluant la partie « terrain » et la partie « intégration » :

D'ici la fin de la période de formation pratique, l'étudiant-e sera capable de :

- Expliciter le mandat et le contexte institutionnel, les types, modèles et méthodes d'intervention, les personnes accueillies, les
- problématiques et les besoins (identification du prescrit) Elaborer et réaliser son programme d'apprentissage en identifiant les compétences spécifiques à acquérir et à développer en tenant compte de la réalité du terrain
- Discerner les situations professionnalisantes qui permettent le développement des 8 compétences attendues et les mettre en
- Mentionner les activités, les tâches, les moyens et les ressources (théoriques, matérielles, personnelles,) dont il-elle dispose pour faire face aux situations professionnalisantes et ainsi développer les compétences attendues Développer une posture réflexive (écrite et orale) et critique de la pratique professionnelle
- Présenter et analyser des actions professionnelles en faisant des liens entre les dimensions théoriques et pratiques afin de comprendre et problématiser des situations de travail, des interventions sociales
- Prendre en compte les dimensions éthiques inhérentes à la profession Elaborer une démarche auto-évaluative notamment à travers le portfolio et les critères d'évaluation du programme d'apprentissage
- Identifier les éléments significatifs de son processus de construction identitaire





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu : partie "terrain" :

En co-construction et avec le soutien méthodologique de la praticienne formatrice et du praticien formateur (PF) puis avec la-le répondant-e de formation pratique (RFP), un programme d'apprentissage sera élaboré sous la forme d'un Dossier de Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie (DCPT2). Ce programme est travaillé dans une logique d'alternance intégrative et doit permettre la mise en œuvre des compétences du référentiel Bachelor PEC20. A cette occasion, des rencontres régulières sont organisées entre l'étudiant-e, l'équipe et son sa PF et/ou référent terrain (suivi pédagogique).

La le PF accompagne, soutient, confronte régulièrement l'étudiant-e et évalue en continu ses compétences. Si le programme d'apprentissage défini dans le DCPT2 devait être modifié notablement, les trois partenaires doivent donner leur accord.

L'étudiant-e sera donc amené à :

- S'impliquer dans son activité professionnelle et mettre en œuvre le programme d'apprentissage élaboré dans le cadre du DCPT2.
- Réaliser avec sa-son PF une évaluation intermédiaire formative.
- Confronter ses positionnements professionnels et personnels en questionnant le sens de l'action au sein de son contexte professionnel

Formes d'enseignement : partie "terrain" :

- Encadrement pédagogique par un Praticien Formateur ou une Praticienne Formatrice (PF), qui s'appuie sur un dispositif de formation institutionnel
- Encadrement pédagogique par un-e Répondant-e de Formation Pratique (RPF) qui s'appuie sur un dispositif école
- Supervision pédagogique individuelle

Contenu : partie "intégration" :

- Rencontre avec la-le RFP autour du bilan de compétences
- Séquence de préparation à l'analyse de pratiques professionnelles
- Présentation des modalités d'évaluation
- Séquences d'analyse de pratiques professionnelles

Formes d'enseignement : partie "intégration" :

- Cours en plenum
- Groupes d'analyse de pratiques professionnelles
- Travail individuel et/ou de groupe

3 /6 09.07.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation : écrite et orale

Modalités d'évaluation et de validation : partie "terrain" (cf " Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ") et le document « le guide-cadre de la formation pratique »

- L'étudiant-e doit aller au terme de la période de FP contractualisée dans le DCPT1.
- L'étudiant-e doit réaliser au minimum 170 heures effectives de travail par semestre dans le lieu de formation pratique.
- L'étudiant-e doit élaborer en co-construction le DCPT2 avec sa-son PF et sa-son RFP. Le DCPT2 doit être signé par les 3 parties.
- L'étudiant-e doit rédiger un rapport écrit (autoévaluation).
- L'étudiant-e doit réaliser un bilan d'évaluation conjointe.
- L'étudiant-e doit respecter les exigences et délais de réalisation des différentes étapes de la FP.

Le temps de formation réalisé dans le lieu de formation pratique se conclut lors du bilan d'évaluation conjointe dont l'organisation et l'animation est placé sous la responsabilité de l'étudiant-e. A l'issue de ce bilan, la-le PF, la-le RFP rédigent le Dossier de Contrat Pédagogique Tripartite 3ème partie dans lequel ils évaluent la FP1. Pour se faire, ils tiennent compte notamment des différents points ci-dessus et du rapport écrit du-de la PF, ainsi que du retour oral et/ou écrit du-de la RFP.

La partie formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F).

Modalités d'évaluation et de validation : partie "intégration"

- Participation à l'intégralité des différentes séquences de formation.
- Présentation et analyse de situations issues de la pratique professionnelle.
- Réalisation et validation de la « table ronde évaluative » le 11 juin 2026 Réalisation d'un processus de supervision pédagogique de 10 heures, attesté au plus tard 10 jours après la fin des rencontres. Respect des exigences et des délais de réalisation des différentes étapes de la FP.

L'ensemble des exigences ci-dessus doivent être réalisées pour obtenir la validation (acquis/non acquis) de la partie intégration. Si une ou plusieurs exigences ne sont pas réalisées, un travail de compensation peut être demandé selon les situations suivantes :

- En cas de non-participation à l'intégralité des séquences de formation, le travail de compensation consiste à réaliser une vidéo en lien avec l'analyse de pratiques professionnelles. Un document de consignes sera remis aux étudiant-e-s précisant le travail
- En cas de non-validation ou d'absence à la table ronde évaluative, une seconde session est prévue le 2 juillet 2026.

La validation de la partie intégration doit être obtenue avant la fin du semestre au cours duquel se déroule la partie "terrain". Les cas particuliers sont réservés (prolongement de FP, etc.).

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS correspondants à la période de formation pratique. La note obtenue pour la partie de formation « terrain » sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social entré en vigueur le 14 septembre 2020).

En cas d'interruption de la partie "terrain", une rencontre tripartite est organisée en présence des partenaires du dispositif FP. La partie "intégration" ne sera pas acquise et la note de « F » sera prononcée pour l'ensemble du Module FP1.

Les situations particulières sont réservées par exemple arrêt maladie et/ou accident de longue durée, absence ou carence reconnue au niveau du dispositif institutionnel de formation.

	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
remédiation possible	remédiation possible
pas de remédiation	pas de remédiation
Autres modalités (préciser ci-dessous)	 Autres modalités (préciser ci-dessous)

4 /6 09.07.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

Remédiation

Il n'existe pas de possibilité de remédiation.

Répétition du module

L'étudiant-e qui n'a pas validé-e le Module FP1, doit le répéter dans son entier (partie "terrain" et partie "intégration"), lors de la période de formation pratique suivante. Elle-il doit également participer à une séance FP afin de faire le point sur son échec et actualiser son bilan de compétences.

8 Remarques

Aucune

9 Bibliographie

Documents de référence du dispositif de formation pratique

- Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social Version du 10 décembre 2020
- Annexe 1 : Matrice des compétences pour la formation pratique du BATS
- Annexe 2 : Guide-cadre sur la Supervision pédagogique du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social
- Le guide cadre de la formation pratique

Documents en lien avec les analyses de pratiques professionnelles

Altet margerite, 2000, L'analyse de pratiques -une démarche de formation professionnalisante

Chami Jean, Humbert Chanta, 2014, Dispositifs d'analyse des pratiques et d'intervention

Fablet Dominique, 2004, les groupes d'analyses des pratiques professionnelles - une visée avant tout formative

Lagadec Anne Marie, 2009, L'analyse des pratiques professionnelles comme moyen de développement des compétences- Ancrage théorique, processus à l'oeuvre et limites de ces dispositifs

Lamy Maurice, 2011, Propos sur le gease

Pasche Gossin Françoise, 2010, Une approche centrée sur l'activité d'un formateur d'enseignants – réflexions à propos d'un « entretien en Dyade »

Perrenoud Philippe, 2005, D'où viennent les savoirs mobilisés dans une analyse de pratiques

Robo Patrick, 2005, Pourquoi, comment analyser sa pratique professionnelle

10 Enseignant-e-s Blanc Claude

Quarroz Steeve Shelton Mikael





Domaine HES-SO Travail social **Filière** Travail social

Responsable de module * Blanc Claude, Shelton Mikael

Responsables de la Coordination de la Formation Pratique :

Bourqui Jean-Luc, Tschachtli Nelly

Descriptif validé le * Le 1er septembre 2025 **Descriptif validé par *** Etienne Jay Responsable de filière

6 /6 09.07.2025